

**COMMENTAIRES AUTOUR DES ITEMS DE LA 4^o PARTIE
DE LA GRILLE D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE ORALE TERMINALE**

Ce document est issu des sessions d'accompagnement en distanciel qui ont eu lieu les 15 et 16 décembre 2020 et qui étaient consacrées à l'épreuve orale terminale.

Il a été présenté au sein de l'atelier 3 « Aider les jeunes à se préparer aux pratiques de l'oral ».

Sa finalité est d'explicitier le plus précisément possible chacun des items de la 4^{ème} partie de la grille d'évaluation de l'épreuve orale terminale

Compétences visées	Critères	Indicateurs	Barème
Communiquer et débattre	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte de la situation de communication (contrainte temporelle, prise en compte du jury) Expression de qualités de communication verbale et non verbale (fluidité et implication) Ajustement du propos dans l'échange et aptitude au dialogue (débat) 	<ul style="list-style-type: none"> Respect du temps alloué Élocution, débit, volume Correction de la langue et lexiq. spécialisé Distance par rapport aux notes Attitude investie Degré de réactivité dans l'entretien Interactions nombreuses et variées (maîtrisées) 	/6

Compétence visée

« Communiquer » : Prise de parole en continu.

Dans la présentation de son sujet, le candidat s'exprime longuement dans un discours naturel et sans effort.

« Débattre » : Expression orale en interaction

« En interaction, le candidat communique avec un niveau d'aisance et de spontanéité tel qu'une interaction soutenue soit tout à fait possible sans entraîner de tension d'une part ni d'autre.

Il met en valeur la signification personnelle de faits et d'expériences, expose ses opinions et les défend avec pertinence en fournissant explications et arguments. Il réagit avec conviction aux arguments d'autrui. »

Cadre Commun Européen Commun de Référence pour les Langues – Descripteur de niveau B2 pour l'activité langagière d'expression orale en interaction.

(le français est une langue vivante...)

Critères

- Prise en compte de la situation de communication (contrainte temporelle, prise en compte du jury)**

Le candidat présente son propos dans le temps imparti de 10 minutes sans aller excessivement au-delà. Cela suppose qu'il s'est déjà entraîné à la prestation.

Le jury, bienveillant, signale, sans perturber le candidat, qu'il lui reste trois ou deux minutes.

Le candidat fait l'effort de regarder chacun des membres du jury sans trop se perdre dans l'analyse de réactions réelles ou supposées. (Sport de combat)

- **Expression de qualités de communication verbale et non verbale (fluidité et implication)**

Communication verbale

Le candidat s'exprime avec aisance et spontanéité. Le flot du discours est naturel et fluide.

Il met en valeur la signification personnelle de faits et d'expériences, expose ses opinions et les défend avec pertinence en fournissant explications et arguments. Il réagit avec conviction aux arguments d'autrui.

Communication non verbale ou comportement paralinguistique

Il comprend entre autres :

- **le langage du corps.** Il véhicule un sens consensuellement admis mais qui peut varier d'une culture à l'autre. Les exemples suivants fonctionnent dans de nombreux pays européens :
 - certains gestes (par exemple, les bras derrière le dos en attitude scolaire)
 - les expressions du visage (par exemple, sourire ou air maussade)
 - la posture (par exemple, le corps affaissé pour le dépit ou projeté en avant pour marquer l'intérêt)
 - le contact oculaire (par exemple, rechercher une complicité par le regard ou lancer un regard sceptique)
- **l'utilisation de traits prosodiques.** Ces traits sont paralinguistiques lorsqu'ils véhiculent un sens consensuellement admis traduisant une attitude ou un état d'esprit.
Par exemple :
 - la qualité de la voix → bourrue, étouffée, perçante, etc.
 - le ton → grognon, plaintif, criard, etc.
 - le volume ou l'intensité → chuchoter, murmurer, crier, etc.
 - la durée ou l'insistance → « Exaaaact ! »

- **Ajustement du propos dans l'échange et aptitude au dialogue (débat)**

Interagir est complexe ; il s'agit de :

- coopérer avec l'interlocuteur pour le convaincre, pour garder le contact ou pour qu'il comprenne.
- tenir compte de la situation dans tous ses aspects (bruits impromptus, interventions inopinées...)
- utiliser toutes les possibilités qu'offre le discours pour retenir l'attention de l'autre.
- comprendre « les places » dans le discours. L'enseignant et l'élève, dans la relation institutionnelle, cherchent chacun à préserver la face. Ils occupent des positions, haute et basse, et interagissent autour de ses "places". Jeu de pouvoirs dans le temps-espace de l'épreuve (respect de l'autre, affirmation de soi...)
- tisser les échanges : garder le fil de son discours et le tresser avec celui de l'autre.

L'apprentissage de ces interactions est peu formalisé dans le parcours scolaire des élèves. La pratique du théâtre est connue pour aider l'élève à identifier puis acquérir des compétences telles que "aptitude au dialogue", "réactivité".

L'enseignant peut aider ses élèves, dans toutes les disciplines, à s'approprier les codes et les fonctionnements des interactions afin de les comprendre, de les pratiquer et de s'améliorer.

Indicateurs

- **Respect du temps alloué**

10 minutes ce n'est pas une contrainte. On peut se situer en deçà ou au-delà dans des limites acceptables + ou – 2 minutes.

Il faut aussi mesurer cela en fonction du débit (trop lent ou trop rapide)

Cela pose aussi le problème du tiers-temps.

Avec ce 1/3 temps, la durée totale de l'épreuve est portée à 30 minutes maximum. Cependant les durées effectives de la présentation du projet et celle de l'échange avec le jury ne doivent pas dépasser 10 minutes chacune (hors temps de pause). Ce n'est pas 15 minutes d'échanges où on poserait plus de questions qu'aux autres candidats.

- **Élocution, débit, volume**

Il est évident qu'une élocution claire, un débit contrôlé et un volume confortablement audible favorise l'attention du jury. C'est un indicateur primordial dans la mise en œuvre d'une communication efficace hormis les cas particuliers des candidats présentant des troubles de la phonation.

- **Correction de la langue et lexique spécialisé**

Si on attend de cette épreuve que le candidat fasse la démonstration d'une certaine maturité l'engageant à s'affirmer dans un monde adulte, il est indéniable que la correction de la langue, tant d'un point de vue lexical que syntaxique, est un atout majeur qui doit être valorisé.

Faisant la preuve dans son exposé d'une démarche d'investigation dans des sujets adossés aux domaines de spécialité, le candidat devra, par l'emploi d'un lexique technique approprié, faire par ailleurs la démonstration qu'il possède une bonne culture technologique.

- **Distance par rapport aux notes**

L'épreuve n'est pas, sauf cas particuliers, un écrit oralisé. Sans que pour autant l'épreuve s'apparente à une démonstration oratoire, le candidat devra attester d'une connaissance maîtrisée de son sujet et qu'il est en mesure d'amener le jury à s'y intéresser, par le fond et par la forme.

- **Attitude investie**

Le candidat doit être en capacité de porter son sujet avec sérieux et maturité. Il doit savoir le « vendre » et le défendre.

- **Degré de réactivité dans l'entretien**

Il faut savoir prendre le temps de l'écoute, savoir reformuler ou demander une reformulation. Il faut répondre sans trop tarder mais sans précipitation. Il faut être en capacité de nuancer des propos antérieurs ou de les expliciter pour une meilleure compréhension.

En aucun cas, le candidat ne doit être placé en situation d'apporter la réponse juste à une question purement de connaissances.

- **Interactions nombreuses et variées (maîtrisées)**

C'est la qualité globale des échanges qui est évaluée par cet indicateur. C'est l'enchaînement des échanges sans temps morts et avec du contenu. Le plaisir éprouvé à débattre avec un candidat qui nourrit notre propre réflexion est un facteur tout à fait recevable.